



**Conseil économique
et social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/2000/NGO/146
17 mars 2000

Original: FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante sixième session
Point 9 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES,
OÙ QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE

Exposé écrit*/ présenté par l'Agence internationale pour le développement,
organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué
conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[13 mars 2000]

*/ Exposé écrit publié tel quel, sans avoir été revu par les services
d'édition.

Le silence assourdissant

Sombre anniversaire : en Février 1944, la Russie déportait de nombreux Tchétchènes sous l'accusation aussi sordide que fallacieuse de collaboration avec les nazis... Hier les trains de déportations, aujourd'hui les camps de «filtration». Hier Staline, aujourd'hui Poutine.

La capitale tchétchène est aujourd'hui bouclée par l'armée russe qui poursuit frénétiquement les ratissages systématiques. Il n'y a pas un jour qui passe sans que les témoignages sur les exécutions sommaires à Grosny et dans d'autres localités tchétchènes ne fassent légion, visant hommes, femmes, vieillards et enfants.

Dans leur guerre sans-merci contre les Tchétchènes, les Russes ont intensivement utilisé leurs munitions à haut-pouvoir explosif et destructif.

Les atrocités commises par les troupes russes dans les camps de filtration demeurent étouffées par la censure et les dénégations des autorités russes.

Accusées par les Organisations internationales de « crime de guerre » à grande échelle contre les populations civiles, les autorités russes complètent le blocus instauré autour de la Tchétchénie.

Les Organisations humanitaires ne sont toujours pas autorisées à s'y rendre. Les demandes formulées par l'Europe et les Etats-Unis pour l'envoi d'observateurs internationaux sont catégoriquement rejetées.

Ce renforcement de la censure contribue au silence quasi général des médias occidentaux.

Il n'y a malheureusement guère de doute sur les faits : quand un gouvernement s'acharne à empêcher la presse de travailler sur place, quand les informations recueillies par les organisations locales de défense des Droits de l'Homme sont tues, on a des raisons de s'inquiéter. Oui, les faits sont là : des milliers de personnes sont déplacées chaque jour. 120 000 à 150 000 n'ont accès ni à l'alimentation ni à l'eau. 250 000 personnes, soit les trois-quarts de la population tchétchène vivent chez les autres, ou sont installés dans des camps de toile (19 personnes par tente) ou dans des compartiments de trains.

Les conditions d'hygiène sont plus que précaires. Plus d'un tiers des enfants réfugiés dans la petite république voisine de la Tchétchénie, l'Ingouchie, sont en situation de malnutrition.

Depuis le début de la guerre, les structures médicales tchéchénes ont été méthodiquement et systématiquement bombardées.

Des milliers de blessés sans accès aux soins, des femmes jetées à l'intérieur de la Tchétchénie dévastée, livrée à l'arbitraire des forces russes.

De nombreux récits rapportés par des réfugiés font état de nombreuses exactions sommaires d'habitants de Grosny et des villages alentours, commises lors de l'avancée des soldats russes en Janvier et Février courant, période durant laquelle le déferlement de violence contre les civils s'est aggravé.

Blessés à l'abandon, population affamée, tortures dans les camps de filtration où sont détenus les Tchétchénes... C'est là sans conteste des « **CRIMES DE GUERRE** ».

Et alors que se poursuivent encore - à l'heure où nous écrivons ces lignes - à Grosny, de sinistres opérations de nettoyage, accompagnées d'un cortège d'exactions et de liquidations, l'attention et l'indignation internationales sont ailleurs, concentrant leurs feux sur l'Autriche ou sur un quelconque autre événement de moindre importance

Alors qu'à Grosny il est question de faits réels, de morts par milliers, d'une violation flagrante des Droits de l'Homme* et des règles internationales, d'un refus presque systématique de laisser passer l'aide aux réfugiés et aux victimes, les gouvernements occidentaux, ne voulant à l'évidence pas gêner les autorités russes, expriment timidement, leur « préoccupation ».

C'est un sentiment de profonde humiliation que nos ONG (AIDE et Fédération des AIDE) éprouvent devant la complaisance manifestée par les Etats-Unis et l'Union Européenne, face à ce qui se passe en Tchétchénie.

En attendant, les civils aux abois ont cessé d'espérer des initiatives décisives des Organisations internationales. Depuis les réunions d'Helsinki et d'Istanbul où la France avait suggéré quelques initiatives à l'encontre de Moscou, les protestations alternent avec les propos apaisants.

Les données pour l'heure sont simples :

- soit nous fermons les yeux sur la mise à mort d'un peuple,
- soit nous brisons le tabou de son indépendance.

L'histoire et la mémoire tchéchène ne peuvent et ne doivent guère inquiéter ceux qui pensent au risque de prolifération séparatiste en Europe et qui paralysent, au vu de cet argument, toute action politique.

Nous sommes dans une situation où il y a « **crime de guerre** », voire « **crime contre l'humanité** ».

Or Moscou est signataire de conventions sur l'imprescriptibilité de ceux-ci. Les Russes ont reconnu récemment des « bavures ». En nommant un représentant pour les Droits de l'Homme en Tchétchénie, ils reconnaissent d'emblée l'ampleur des dégâts.

La Russie - dit-on - n'est pas membre de l'Union Européenne. La Yougoslavie de Milosevic ne l'était pas non plus; et la Russie est bien membre d'autres institutions européennes, signataire de multiples conventions, partenaire reconnu des grandes puissances occidentales et de toute sorte de cénacles formels ou informels.

Nous sommes scandalisés que la Russie, Etat signataire et donc garant des conventions de Genève, des conventions sur la protection des populations civiles, de la sauvegarde des Droits de l'Homme, membre de surcroît du Conseil de l'Europe, du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, se livre à des violations flagrantes et répétées de ces Conventions.

Les indices s'accumulent et ne laissent guère place à aucun doute : le budget russe de la défense est redevenu prioritaire ; l'armée se voyant attribuer la part-belle du budget de l'Etat utilise tous les moyens pour mener sa sale guerre, alors que la population vit toujours une situation précaire.

Nos ONG (AIDE et Fédération des AIDE) ne peuvent qu'être frappées par la timidité des réactions occidentales. Ils n'y a eu aucune condamnation formelle du Conseil de l'Europe. Le Club de Londres et les Banques françaises tels le Crédit Lyonnais et la B.N.P ont allégé la dette russe. Pas de réaction non-plus des Nations-Unies.

Pourtant, d'après les Conventions de Genève, la population et les structures civiles ne peuvent être la cible d'attaques. L'action de l'O.T.A.N. au Kosovo a fait des émules. Les O.N.G onusiennes n'ont aucune maîtrise du processus sur ce terrain. L'O.T.A.N craint d'alarmer son ancien adversaire (qui lui a donné feu vert au Kosovo) ; la Banque Mondiale et le F.M.I, soucieux d'attirer au coeur du marché mondial un tel débiteur et un si grand client, refusent de poser des conditions trop strictes à l'octroi de leurs prêts.

L'Europe, irréprochable dès qu'il s'agit de protester contre des discours xénophobes, devient aveugle quand un racisme sauvage s'acharne sur un peuple prisonnier de la raison d'Etat.

N'y aurait-il pas quelque avantage à cesser de considérer la Russie avec ce mélange de peur qui a traditionnellement inspiré la politique occidentale à son égard ?

Le dégoût nous saisit quand nous voyons, pour juste quelques secondes, des images filmées secrètement par un reporter de la B.B.C, diffusées sans commentaire dans nos télévisions, montrant des actes barbares commis par les forces russes, des tortures et des exactions inhumaines menées sans craindre de réactions des dirigeants occidentaux, pourtant d'ordinaire sourcilleux sur le terrain de la préservation de la dignité humaine.

Devant ce silence assourdissant de la Communauté Internationale, et, conscient quand à nous, qu'il n'y a aucune volonté politique, que toute mesure tendant à gêner le gouvernement russe est écartée, nous n'avons d'autre alternative que de rédiger ces quelques lignes pour dénoncer vigoureusement les crimes de guerre massifs commis par les forces russes, nous élever contre l'absence de sanction prises par la Communauté Internationale contre Moscou, insister sur le fait que l'impuissance consentie des Etats devant la barbarie des troupes russes en Tchétchénie renforce encore l'urgence d'une justice pénale internationale, et, **crier haut et fort pour l'arrêt immédiat de la répression et des représailles.**

Notre ONG (Agence Internationale pour le Développement) et la Fédération des AIDE regroupant 165 ONG internationales, lancent un appel à Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies pour la nomination d'une commission d'experts indépendants des Etats et des belligérants afin que puissent-être, au moins, évalués les besoins des populations civiles.

Nous souhaiterions le libre accès des Organisations humanitaires à la Tchétchénie et à Grosny en particulier, la fermeture immédiate des camps de filtration où les personnes détenues sont soumises à des traitements inhumains, et où des exécutions extrajudiciaires se produisent encore.

Nous pensons que le moment est venu de demander en toute clarté : allons-nous attendre que les faits aient à posteriori prouvé la volonté génocidaire des autorités russes pour nous élever contre l'extermination d'un peuple ?

Faudrait-il attendre la disparition d'un peuple tout entier pour s'interroger sur l'existence d'un programme d'anéantissement ?

Si - enfin - l'on se remémore les grands principes de la toute récente guerre humanitaire au Kosovo, on ne peut s'empêcher de penser que ce que l'on voit là est resté à **géométrie et géographie variables.**